

Enseignement Moral et Civique

Collège La Xavière - Vénissieux - C. Cumin- Classes de 3^{ème}

Fiche n°8 : Le citoyen français et la Défense Nationale

Problématique : Quel est le rôle du citoyen français concernant les questions de la Défense Nationale ?

✍ **Compétences travaillées** ⇒ Se sentir membre d'une collectivité

⇒ Développer une conscience civique

Document 1 : Le devoir de Défense du citoyen français

Depuis la levée en masse des Français de 1792, afin de défendre "la Patrie en danger" et de renforcer l'armée française, le devoir de défense du territoire est lié à la citoyenneté. Tout Français de sexe masculin est donc susceptible d'être mobilisé afin de défendre le territoire national, ou, plus largement, de se battre pour son pays (y compris sur un théâtre d'opération extérieur à la France). [...]

En France, la conscription et le service national ont été réformés, mais pas supprimés, par la loi du 28 octobre 1997. Ils font place à une Journée défense et citoyenneté (JDC), obligatoire pour tous, garçons et filles, avant 18 ans. La JDC permet de sensibiliser les jeunes Français à l'esprit de Défense mais également de les informer sur leurs droits et devoirs en tant que citoyens, ainsi que sur le fonctionnement des institutions de leur pays.

Au cours de cette journée, le jeune répond à des tests d'évaluation de ses capacités en lecture. Il assiste à une présentation de la défense nationale et des différentes formes d'engagement : volontariat pour l'insertion, service civique, volontariat dans les armées, réserve opérationnelle, réserve citoyenne, métiers civils et militaires de la défense, sécurité civile. Cette journée est également l'occasion d'une sensibilisation au secourisme ainsi que d'une information sur le don de sang, de gamètes ou d'organes.

Enfin, chaque participant reçoit la Charte des droits et devoirs du citoyen français, ainsi qu'un certificat de participation, qu'il devra obligatoirement fournir lors de l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

La participation à la défense militaire, quant à elle, se fait maintenant dans le cadre du volontariat, pour cinq ans maximum, ou de l'armée de métier. Toutefois, "l'appel sous les drapeaux" peut être rétabli si la défense de la nation le justifie.

Article extrait du site <https://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/citoyen/citoyennete/definition/devoirs/qu-est-il-du-devoir-defense.html>

a/ (Doc.1) Quels sont les devoirs du citoyen français en matière de Défense Nationale ?

<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>
